

## **01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

il est proposé par Nelson Lacroix et résolu de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-10  
136**

## **02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Brigitte Chouinard, appuyé par Gaston Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point varia ouvert :

### **01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**03.01** - Séance ordinaire du 2 septembre 2014

### **04 - LÉGISLATION**

### **05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

**05.01** - Acceptation des comptes

**05.02** - Acceptation des dépenses incompressibles

**05.03** - Adoption des journaux

**05.04** - Aide financière - Album des finissants

**05.05** - Aide financière - Livre pour enfant écrit par les jeunes

**05.06** - Logiciel de la gestion municipale

**05.07** - Demande d'enlèvement d'un point de vidange de fosse septique - Sylvain Bourgault

**05.08** - Aide financière - La Relance, coop de solidarité

### **06 - SÉCURITÉ INCENDIE**

**06.01** - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

**06.02** - Plan de la sécurité civile

**06.03** - Vente du camion autopompe 1975

### **07 - RÉSEAU ROUTIER**

**07.01** - Point d'information - Karine Godbout, représentante

**07.02** - Résolution pour le programme TECQ 2014-2018

**07.03** - Programme TECQ 2014-2018 - Demande de révision des modalités

**07.04** - Enlèvement du réservoir

### **08 - HYGIÈNE DU MILIEU**

**08.01** - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant

### **09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

**09.01** - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

**09.02** - Point d'information - Politique familiale, Brigitte Chouinard représentante

**09.03** - Programme de soutien aux politiques familiales municipales

**09.04** - Sauvons l'urgence du comté de l'Islet

### **10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**10.01** - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant

- 10.02** - Rencontre sur la forêt privée
- 10.03** - CPTAQ - Demande de Jean-Denis Labonté et Rémi Labonté
- 10.04** - Installation de nouvelles tours cellulaires - Pétition
- 11** - TOURISME
  - 11.01** - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante
- 12** - LOISIRS ET CULTURE
  - 12.01** - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant
  - 12.02** - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant
  - 12.03** - Piste de ski de fond
- 13** - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14** - VARIA
  - 14.01** - Rencontre du 28 octobre - Nicolas Paquin CLD
- 15** - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### **03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2014-10  
137**

#### **03.01 - Séance ordinaire du 2 septembre 2014**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 septembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Karine Godbout et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2014, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

### **04 - LÉGISLATION**

#### **05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

**2014-10  
138**

##### **05.01 - Acceptation des comptes**

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de

- 74 675,07 \$

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Brigitte Chouinard et Karine Godbout. Ces dernières ont apposés leurs initiales.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-10  
139**

#### **05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles**

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois.

En conséquence,

Il est proposé par Brigitte Chouinard, appuyé par France Thibodeau et résolu :

- que les comptes payés au cours du mois de septembre 2014, soient acceptés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-10  
140**

#### **05.03 - Adoption des journaux**

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Gaston Bourgault et résolu d'accepter les journaux généraux suivants :

Journal général : 484 : Conciliation bancaire août 2014

Journal général # 485 : Transfert d'un épargne à terme (conciliation bancaire août 2014)

Journal général # 486 : Intérêts sur épargne à terme (conciliation bancaire août 2014)

Journal général # 487 : Correction du # G/L d'un compte à recevoir pour le remboursement de la Relance, coop de solidarité ;

Journal général # 488 : Transfert rémunération voirie dans le compte objet 141;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-10  
141**

#### **05.04 - Aide financière - Album des finissants**

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu de donner la somme de 100 \$ pour la publicité et l'achat du livre des finissants.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-10  
142**

#### **05.05 - Aide financière - Livre pour enfant écrit par les jeunes**

Il est proposé par Brigitte Chouinard, appuyé par France Thibodeau et résolu de donner 100 \$ comme commandite pour le projet de conte collectif rédigé par les élèves de maternelle et de premier cycle.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2014-10  
143**

#### **05.06 - Logiciel de la gestion municipale**

CONSIDÉRANT QUE le prix du contrat d'entretien de PG Solutions est devenu très onéreux;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de St-Adalbert a demandé un prix et une présentation du logiciel à la Corporation Informatique Bellechasse;

CONSIDÉRANT QUE le logiciel est très bien adapté à nos besoins et très fonctionnel;

CONSIDÉRANT QUE le coût du contrat d'entretien sera de 3 725,00 \$ par année comparativement à 8 034,00 \$ pour l'année 2015 avec PG Solutions;

CONSIDÉRANT QUE le coût d'achat du logiciel est de 12 030,00 \$ avant les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE les coûts de formation sont de 2 825,00 \$ avant les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE si nous enlevons la différence entre les 2 contrats d'entretien, le logiciel et ce, incluant la formation sera payé en +/- 3 ans

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par France Thibodeau et résolu :

QUE le Conseil municipal de St-Adalbert accepte la proposition de la Corporation Informatique Bellechasse afin de débiter les travaux préparatoires le plus rapidement possible pour que le bureau soit fonctionnel en janvier 2015;

QUE le Conseil municipal de St-Adalbert demande à Corporation Informatique Bellechasse s'il était possible de payer de la façon suivante afin d'effectuer le paiement sur 24 mois et ce, tel que demandé, mais avec la possibilité d'imputer la dépense sur 3 années budgétaires :

- Janvier 2015 : 4 010,00 \$
- Janvier 2016 : 4 010,00 \$
- Janvier 2017 : 4 010,00 \$

**2014-10  
144**

**05.07 - Demande d'enlèvement d'un point de vidange de fosse septique - Sylvain Bourgault**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Sylvain Bourgault demande l'enlèvement du point de vidange de fosse septique pour sa résidence sise au 149, route 204 Est;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier mentionne le fait que depuis l'incendie de la résidence, il n'y a aucun branchement à l'égout;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Brigitte Chouinard et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Adalbert accepte cette demande avec la confirmation de l'inspecteur régional François Jean à l'effet qu'il n'y a aucun branchement de fait;

QUE cette demande soit effective à compter de l'année 2015.

**2014-10  
145**

**05.08 - Aide financière - La Relance, coop de solidarité**

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Brigitte Chouinard et résolu :

QUE la municipalité de Saint-Adalbert accorde une aide financière de 3 000 \$ pour l'année 2014 en se prévalant de l'article 90 de la *Loi sur les compétences municipales* et ce, à l'égard des matières prévues à l'article 4, alinéa 1 et articles 85 à 89.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**06 - SÉCURITÉ INCENDIE**

**06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie**

La livraison du camion devrait se faire aux alentours du 27-28 novembre prochain. Nous devons disposer le vieux camion à cette date.

**06.02 - Plan de la sécurité civile**

Nous mettrons le plan de la Sécurité civile à jour. Une copie sera transmise au directeur incendie Richard Gauvin à cet effet.

**2014-10  
146**

**06.03 - Vente du camion autopompe 1975**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jacques Thibault désire acheter notre camion incendie pour le remettre à l'Isle-aux-Grues;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par France Thibodeau et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Adalbert accepte de vendre le camion autopompe 1975 au coût de 2 000,00 \$ à Jacques Thibault dans le but que ce dernier en fasse bénéficier l'Isle-aux-Grues.

**07 - RÉSEAU ROUTIER**

**07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante**

Le contrat de déneigement a été signé avec Steeve Duval et les recommandations ont été effectuées. Nous contacterons également Jean-Yves Chouinard à cet effet.

Un ponceau sera à changer l'an prochain dans le 6e Rang Ouest.

**2014-10  
147**

**07.02 - Résolution pour le programme TECQ 2014-2018**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Brigitte Chouinard et résolu :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

**2014-10  
148**

### **07.03 - Programme TECQ 2014-2018 - Demande de révision des modalités**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Adalbert salue les engagements des gouvernements fédéral et provincial pour 2,67 milliards de dollars pour les 5 prochaines années dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec;

CONSIDÉRANT QUE dans les modalités de ce programme, la contribution gouvernementale versée dans le cadre du Programme de la TECQ ne peut servir au remboursement des travaux effectués en régie;

CONSDÉRANT QUE cette restriction supplémentaire au Programme de la TECQ représente des déboursés supplémentaires importants pour les municipalités qui réalisent habituellement leurs travaux en régie;

PAR CONSÉQUENT,

il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu :

QUE le Conseil municipal de Saint-Adalbert demande M. Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de réviser la classification des travaux et dépenses non-admissibles du Programme de la TECQ afin que les travaux en régie soient considérés comme une dépense admissible;

QUE copie de la présente résolution soit transmise pour appui à Monsieur Norbert Morin, député de Côte-du-Sud ainsi qu'à Monsieur Richard Lehoux, président de la Fédération québécoise des municipalités.

#### **07.04 - Enlèvement du réservoir**

La directrice générale Magguy Mathault mentionne qu'elle a reçu le rapport final pour l'enlèvement du réservoir d'huile à chauffage et de la caractérisation des sols et que tout est parfait dans ce dossier. Le dossier a été transféré par courriel à madame Chantal Chouinard de la Promutuel.

#### **08 - HYGIÈNE DU MILIEU**

##### **08.01 - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant**

La réunion est remise à plus tard.

#### **09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

##### **09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante**

Rien à signaler pour l'instant, les travaux devraient reprendre en décembre.

##### **09.02 - Point d'information - Politique familiale, Brigitte Chouinard représentante**

Soirée Halloween : 19h00 à 20h30 pour les enfants et à partir de 21h30 une soirée costumée pour les adultes.

##### **09.03 - Programme de soutien aux politiques familiales municipales**

Notre demande d'aide financière a été refusée.

##### **09.04 - Sauvons l'urgence du comté de l'Islet**

Le dossier est reporté en novembre et le maire, René Laverdière prendra les informations nécessaires auprès de monsieur Jean-Pierre Dubé, maire de Saint-Jean-Port-Joli.

**10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant**

Absent.

**10.02 - Rencontre sur la forêt privée**

Dans les semaines à venir, une rencontre se tiendra à St-Pamphile pour faire suite aux demandes reçues dans le cadre du règlement de contrôle intérimaire sur les forêts privées. Le maire demande à ce que la majorité des élus soient présents.

**2014-10  
149**

**10.03 - CPTAQ - Demande de Jean-Denis Labonté et Rémi Labonté**

CONSIDÉRANT QUE messieurs Rémi et Jean-Denis Labonté demandent l'autorisation afin d'aliéner en faveur de Claude Leblanc, une partie du lot 53 Rang VI, Canton de Leverrier et ce, tel que démontré au plan préparé par monsieur Christian Chénard, arpenteur-géomètre afin que ce dernier puisse également l'utiliser à des fins résidentielles;

CONSIDÉRANT QUE le morcellement de la partie du lot par les demandeurs ne comporte aucune conséquence négative sur la pratique de l'agriculture puisqu'aucune activité agricole n'est dans les faits effectuée à cet endroit;

CONSIDÉRANT QUE cette demande permettra l'harmonisation de l'usage du secteur;

CONSIDÉRANT QUE la partie visée est située au sud-est du périmètre urbain;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est totalement sans contrainte sur les activités agricoles du milieu;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Karine Godbout et résolu :

QUE le Conseil de St-Adalbert appuie la demande de messieurs Rémi et Jean-Denis Labonté dans cette demande.

**2014-10  
150**

**10.04 - Installation de nouvelles tours cellulaires - Pétition**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Robin Caron a déposé une demande d'appui à sa pétition concernant l'installaton d'une tour pour les cellulaires;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de Saint-Adalbert est d'accord avec le fait que le service est très coûteux pour l'utilisation que nous pouvons en faire;

PAR CONSÉQUENCE, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Gaston Bourgault et résolu :

QUE le Conseil municipal de Saint-Adalbert appuie la signature de la pétition de monsieur Robin Caron et qu'il la mette à la disposition de sa clientèle.

## **11 - TOURISME**

### **11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante**

Le dossier d'hébergement devra se poursuivre puisque c'est la phase 2 de notre projet initial. La conseillère, France Thibodeau en discutera avec les membres du CA de la coopérative puisque ça devient leur projet. La directrice générale Magguy Mathault accepte d'assister à cette rencontre si le besoin se fait sentir.

## **12 - LOISIRS ET CULTURE**

### **12.01 - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant**

Les blocs à la salle municipale devront être enlevés pour l'hiver et ce, tel que le maire René Laverdière avait discuté avec Normand Caron.

### **12.02 - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant**

En ce qui concerne l'Odyssée Appalachienne, il y aura juste une course à St-Adalbert et le départ se fera le samedi à midi. Monsieur Jean-François Labonté devrait téléphoner France dans les prochaines semaines afin de planifier une activité (style brunch) lors de cette rencontre. Monsieur Rémi Vaillancourt ainsi que les pompiers s'occuperont de l'événement.

**2014-10  
151**

### **12.03 - Piste de ski de fond**

CONSIDÉRANT QUE les gens aimeraient avoir à nouveau une piste de ski de fond;

CONSIDÉRANT QUE nous avons arrêté le service par un manque d'achalandage;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Brigitte Chouinard, appuyé par France Thibodeau et résolu de réévaluer le dossier d'ouverture d'une piste de ski de fond et de le présenter pour le prochain budget.

## **13 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

## **14 - VARIA**

### **14.01 - Rencontre du 28 octobre - Nicolas Paquin CLD**

Nous confirmerons le début de la rencontre à 19h00 à monsieur Nicolas Paquin.

**15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Nelson Lacroix, et résolu que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20.50 hrs

---

René Laverdière, maire

---

Magguy Mathault, dir. gén. & sec. trés.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

---

Magguy Mathault, directrice générale et sec. très.